

**13417/15**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 4 décembre 2015

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 4 décembre 2015

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Proposition de virement de crédits n° CESE DEC 1/2015 à l'intérieur de la section VI - Comité économique et social européen - du budget général pour l'exercice 2015**

**E 10767**



Bruxelles, le 27 octobre 2015  
(OR. en)

13417/15

FIN 719  
INST 373  
PE-L 65

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Comité budgétaire
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Proposition de virement de crédits n° CESE DEC 1/2015 à l'intérieur de la section VI - Comité économique et social européen - du budget général pour l'exercice 2015

---

1. Le 23 octobre 2015, le Comité économique et social européen (CESE) a transmis au Conseil sa proposition de virement de crédits n° CESE DEC 1/2015.

La proposition vise à transférer un montant de 277 982 EUR du poste 1 4 2 0 (*Prestations d'appoint pour le service de traduction*) au poste 2 0 0 7 (*Aménagement des locaux*).

2. Ce virement est proposé afin de couvrir l'ensemble des dépenses afférentes aux aménagements réalisés par le CESE, y compris des travaux de câblage, d'agencement du restaurant et de sécurité, ainsi que des honoraires d'architecte et d'ingénieur.
3. Le Comité budgétaire a examiné cette proposition de virement lors de sa réunion du 26 octobre 2015.

4. À l'issue de cet examen, le Comité budgétaire est convenu, à la majorité qualifiée, de suggérer au Comité des représentants permanents qu'il recommande au Conseil d'approuver:
- la proposition de virement de crédits;
  - le projet de lettre à cet effet, qui figure à l'ANNEXE de la présente note.
-

PROJET DE LETTRE

du: président du Conseil

au: président du Comité économique et social européen

copie au: président du Parlement européen

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 27, paragraphe 4, du règlement financier<sup>1</sup>, je vous informe que le Conseil a approuvé le virement de crédits n° CESE DEC 1/2015 à l'intérieur de la section VI - Comité économique et social - du budget général pour l'exercice 2015.

(Formule de politesse).

---

---

<sup>1</sup> Règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil.